

Bulletin d'Espalion du 27 novembre 2025

Département

«Avancer, transformer, sans jamais perdre le sens du terrain»

Sans solennité particulière, mais avec la volonté de clarifier le moment, Arnaud Viala, président du Département de l'Aveyron, a dressé un point d'étape sur les dossiers qui traversent l'actualité. RN88, agriculture, médico-social, Palais épiscopal, stations de l'Aubrac, fermertes muséales : autant de fronts qu'il aborde avec un mot d'ordre constant, «agir».

Le département suit de près l'avancement du projet de modernisation de la RN88, un axe majeur pour la sécurité et le développement du territoire.

RN88 : UN CHANTIER STRATÉGIQUE EN COURS D'ÉTUDES

Avec un financement global de 80 millions d'euros, réparti entre l'Etat, la Région et les collectivités locales, l'objectif est de renforcer l'itinéraire entre Saint-Marc et Sévérac-le-Château, et donc l'accès à l'autoroute A75. Initialement, une partie des crédits devait servir à transformer le rond-point de Saint-Marc, point noir reconnu de la circulation locale. Mais la Région a refusé de flétrir sa contribution sur cette portion, obligeant le département à concentrer l'ensemble des moyens disponibles sur le tronçon principal.

Arnaud Viala, président du conseil départemental, insiste sur la nécessité de consommer pleinement ces fonds pour maximiser l'impact de l'investissement. «Nous voulons que chaque euro engagé serve directement à l'amélioration de l'itinéraire, pour qu'il soit plus sûr et plus efficace pour les habitants et les entreprises», explique-t-il.

Le projet est pour l'heure en phase d'études, notamment environnementales, qui occupent une grande partie de l'année 2026. Le département assure que toutes les mesures nécessaires seront prises pour concilier aménagement et protection de l'environnement, en dialogue étroit avec les agriculteurs et les acteurs locaux concernés. L'objectif : un aménagement moderne, sûr et durable, qui répond aux besoins du territoire sans compromettre ses richesses naturelles.

AGRICULTURE : ENTRE INQUIÉTUDES ET ENGAGEMENT

Sujet incontournable en Aveyron, l'agriculture demeure «un pilier identitaire et éco-



gement fort, qui dépasse nos prévisions initiales.»

Le projet prévoit plusieurs mois de travaux et s'accompagne d'une réflexion approfondie sur les contenus culturels et l'accueil du public. L'objectif est clair : faire du Palais épiscopal un point focal de la promotion du patrimoine aveyronnais, ouvert à tous les partenaires locaux et nationaux. Pour l'instant, tous les feux ne sont pas encore au vert, mais ça ne saurait tarder.

STATIONS DE L'AUBRAC : PRÉPARER LAPRÈS-NEIGE

L'avenir de Laguiole et plus largement des stations de l'Aubrac anime aussi les débats. Arnaud Viala rappelle que la transition climatique impose désormais de penser autrement. «Depuis quatre ans, nous travaillons à une offre quatre saisons. Beaucoup de stations en France n'ont pas réussi ce virage. Nous, nous voulons l'anticiper.»

La création d'un syndicat mixte doit permettre de piloter cette mutation avec la communauté de communes d'Aubrac, Carladez et Viadène. Le président souligne que l'objectif n'est pas d'abandonner l'hiver, mais de diversifier l'activité et d'assurer la viabilité des stations face aux aléas climatiques. «C'est un équilibre entre tradition et innovation, pour que les Aveyronnais puissent continuer de profiter de leur territoire toute l'année.»

MUSÉES : RÉINVENTER L'ACCÈS AUX COLLECTIONS

La fermeture des musées d'Espalion et de Salles-la-Source a suscité des réactions. Arnaud Viala assume une décision «difficile mais nécessaire». Selon lui, les bâtiments ne permettaient plus un accès satisfaisant et les investissements requis n'auraient pas suffi à relancer la fréquentation.

Le Département choisit donc une nouvelle stratégie : ratisser, conserver et diffuser les collections, en partenariat avec les territoires. Des expositions pourront devenir itinérantes, certaines pièces seront valorisées localement, d'autres intégrées aux réserves départementales (lire par ailleurs dans les pages Actualité).

EB

Le Nayrac

Un beau voyage musical avec le groupe Jazzy jazzou



Samedi soir, le groupe Jazzy jazzou a présenté son concert à l'espace multiculturel devant un public confortablement installé sur les gradins. Dès leur entrée, accompagnés par Kévin, le pianiste, les chanteuses et chanteurs ont entonné un morceau de Claude Nougaro qui a donné le départ de ce voyage musical aux sonorités enivrantes... Des solos ont suivi où toutes et tous ont montré leur talent et ont ainsi séduit les spectateurs qui ont apprécié ces rythmes, ces airs de Claude Nougaro,

Le joyeux groupe sur scène.

mais aussi de Supertramp, de Franck Sinatra, de Nina Simone, et de quelques autres célébrités, le tout bien sûr « revisité » ! Ce groupe créé en 2020 avec 4 personnes a bien évolué : à ce jour, 10 « voix » et un pianiste sont sur scène et montrent leur passion, leur envie de partage, leur énergie, leur bonne humeur... et surtout leur talent. Ce que le public n'a pas manqué de saluer par ses applaudissements et ses félicitations.

Bulletin d'Espalion du 20 novembre 2025

Cérémonie du 11 novembre au Nayrac

Commémoration de l'armistice de 1918



À pied du monument du Nayrac.

La commémoration de l'armistice de 1918 a été célébrée au pied du monument aux Morts en ce mardi 11 novembre, en présence des élus, d'une délégation des sapeurs-pompiers d'Estaing, des élèves de l'école Albert Sadoul, de personnes qui souhaitent s'associer à cette cérémonie.

Après la lecture de la lettre ministérielle par le maire du Nayrac, les enfants ont dit un

poème et ont nommé les nombreux morts de la commune. Ils ont ensuite déposé une gerbe au pied du monument avant d'entonner "La Marseillaise".

Une minute de silence a été observée, avant de répondre à l'invitation de la municipalité pour un vin d'honneur servi au Café des Voyageurs.

Assemblée nationale

Suspension de la réforme des retraites : la position de Stéphane Mazars

Mercredi 12 novembre, lors du vote sur la suspension de la réforme des retraites adoptée en 2023, Stéphane Mazars a choisi l'abstention, «un choix assumé et cohérent» pour le député de la première circonscription de l'Aveyron.

«J'ai porté la réforme de 2023 et je l'ai défendue parce qu'elle répondait à une urgence démographique et financière. Je continue de la considérer nécessaire, peut-être même davantage encore aujourd'hui : notre système s'essouffle, et les mêmes infinies persisten», précise Stéphane Mazars.

Pour le député aveyronnais, «suspendre la réforme sans évaluation honnête de ses effets sur les carrières longues ou hachées, les métiers

pénibles, les petites retraites, les indépendants et les entreprises serait irresponsable».

Revenant sur les conditions de l'adoption de réforme en 2023, Stéphane Mazars considère que si elle l'a été «dans des conditions difficiles», ce n'est pas parce qu'elle aurait été illégitime, mais parce que

la droite républicaine (LR), qui l'avait pourtant défendue pendant la campagne présidentielle, a finalement refusé de la voter au moment décisif. Une situation qui a rendu «inevitable le recours au 49.3, affaibli le débat public et nourri l'idée fausse que la réforme aurait été imposée sans soutien».

Interrogé sur son abstention, Stéphane Mazars considère que «la suspension était acquise, portée par l'alliance de circonstance entre la gauche et le RN» et que «renverser le gouvernement pour



Le député Stéphane Mazars dans l'hémicycle durant les questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale le 22 octobre 2025 (VT / Assemblée nationale).

un simple symbole aurait l'adoption du budget et fragilisé le pays dans une crise liée à l'Etat». Et de conclure que cette suspension temporaire, «étaient bien supérieur au coût de cette suspension temporaire.»

Le Nayrac

Les chasseurs des Liacouses satisfaits après leur quine



Ce samedi 15 novembre, les joueurs se sont retrouvés nombreux autour des tables pour une soirée où les chasseurs des Liacouses organisaient leur quine annuel, sans ordinateur, comme les années précédentes. Le panier gourmand d'une valeur de 200 € suscitait les envies, mais les pièces de sanglier, de chevreuil, et autres corbeilles garnies, dindons, jambons, et autres lots présentés ne laissaient personne indifférent et incitaient à tenter sa chance. Les chasseurs remercient tous les participants qui ont contribué au succès de

Le panier gourmand a suscité des envies.

cette soirée, sans oublier les commerçants, les associations, les particuliers qui ont offert un lot... et bien sûr les joueurs dont certains venus de très loin. Rendez-vous au printemps pour le traditionnel repas sanglier à la broche. En attendant, les chasseurs et leurs chiens vont s'adonner à leur loisir favori et arpenter les bois pour débusquer le gibier qui quelquefois se montre prudent et ne tombe pas aux premiers coups de gâchette !

Estaing**Des animations pour le Téléthon**

Comme chaque année, la dynamique équipe de bénévoles qui œuvre en faveur du Téléthon a mis en place un programme d'animations pour petits et grands. Les communes du Nayrac et de Coubisou ont déjà ouvert le bal des animations.

Samedi 29 novembre, ce sera au tour de Campuac. Le matin, rendez-vous à 8 h 45 à la salle des fêtes pour une randonnée de 3 heures environ, participation 5 €.

À partir de 11 h 30 à la salle des fêtes, repas en self-service préparé par les habitants de Campuac ; à déguster sur place ou à emporter.

Vendredi 5 décembre, la commune de Sébrazac propose une soirée, à partir de 20 heures à la salle des fêtes. Au programme : danses folkloriques avec L'Étoile de Sébrazac et projection du film de Luc Perrin « Pigié, un coin d'Aveyron dans la pampa », Vente de gâteaux et pâtisseries maison ; pot de l'amitié offert par la municipalité. Entrée 8 €.

Samedi 6 décembre, le rendez-vous est fixé à Estaing. À 14 heures, le club des Caminaires invite

Réunion de travail pour l'équipe de bénévoles.

à une randonnée autour du village, 2 heures environ, participation 5 €. Les sapeurs-pompiers proposeront le « petit parcours du pompier » pour les enfants avec animation ludique et découverte de la caserne (lance, camion...), démonstration des gestes de premiers secours, 2 €. Goûter gourmand à la caserne avec vente de crêpes, vin chaud, boissons... 2 €. Le soir, la salle d'animation accueillera le traditionnel repas cantonal, animé par les amis musiciens. Adulte 16 € et enfant 10 €. Ouvert à tous sans réservation. Ce sera l'occasion d'effectuer le tirage de la tombola.

Dimanche 7 décembre au Nayrac, à 14 h 30 à la salle multiculturelle, spectacle de Noël pour les enfants « Turlututu chapeau tordu », 8 € dont 1 € reversé au Téléthon. Sur réservation au 06 33 60 35 59. Goûter avec la participation du père Noël.

Participez nombreux à ces manifestations dont les fonds récoltés sont reversés à l'AFM-Téléthon.

Centre Presse du 17 novembre 2025



LE NAYRAC. Des animations avec l'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de l'école Albert-Sadoul est bien occupée en ce mois de novembre. Après la diffusion des catalogues pour les chocolats de Noël, place maintenant aux commandes auprès des fournisseurs suivies des livraisons en décembre. Mais c'était aussi vendredi en huit, l'organisation du concours de belote qui a réuni 36 équipes et a récompensé les joueurs les plus performants. D'autres dates sont à retenir comme le spectacle du dimanche 7 décembre « Turlututu, chapeau tordu », le quinze dimanche 22 février et d'autres un peu plus lointaines qui seront communiquées en temps utile.

Municipales Les maires entrent en campagne sur fond de crise politique

■ Les élections municipales, qui se tiendront les 15 et 22 mars 2026, restent toujours un moment très attendu de l'expression citoyenne. Dans les villes et les villages du département, les élus sortants, tous ceux qui souhaitent repartir, travaillent depuis plusieurs semaines déjà à la constitution de leur liste. Mais, selon le président de l'association des maires ruraux, Christophe Bernié, environ 30 % d'entre eux ne comptent pas se représenter.

De tous les scrutins, les élections municipales ont toujours été les plus suivies. Les 15 et 22 mars 2026, dans chaque ville et village du département, les bureaux de vote seront installés dans les salles des fêtes, les écoles, afin que chacun puisse élire son nouveau maire, et son équipe, pour un mandat de six ans. Le dernier scrutin avait été fortement perturbé par la crise sanitaire liée au Covid-19. Chacun devait alors respecter des mesures sanitaires, être masqué, etc. Un contexte qui n'avait pas manqué de jouer sur la participation des électeurs.

« On peut dire que ces prochaines élections sont très attendues, souligne Christophe Bernié, président de l'association des maires ruraux, et également adjoint à Bertholène. De toute façon, le rôle de maire est celui qui reste le plus important pour la majorité des concitoyens. Celui dont les gens se sentent le plus proches. » L'attente reste donc forte envers les maires et leur équipes.



Même si le précédent mandat a été éprouvant pour certains, il n'en reste pas moins que beaucoup d'élus souhaitent s'engager à nouveau.

Un travail constant

Mais « cela peut représenter parfois beaucoup de pression », poursuit Christophe Bernié. Ces derniers temps, le phénomène des violences envers les élus s'est aggravé. « D'ailleurs, l'association des maires ruraux avait communiqué sur l'importance de prendre en compte ce phénomène pour encourager les élus à poursuivre leur mandat ou à sus-

citer des vocations. » On estime qu'environ 30 % des maires actuels ne repartiront pas, assure le président de l'association des maires ruraux. Ce chiffre correspond à la moyenne de ce qu'on retrouve lors de chaque scrutin dans le département. On est donc sur un rythme de renouvellement normal malgré la période que l'on peut penser difficile. »

« Finalement, en Aveyron, beaucoup de maires vont se représenter », confirme Jean-Marc Calvet, président de l'association départementale des maires. Et s'ils ne le font pas, c'est bien

souvent pour une question d'âge. D'autres se rendent compte que cela prend finalement beaucoup de temps et que le poste de maire demande un travail constant. »

Une mesure qui « peut apporter beaucoup ». Pour le maire de Rignac sortant, qui a souhaité se représenter, « les élus ont cette conscience que le rôle d'un maire est de faire société, d'être le lien entre les citoyens et les autres strates de l'État. Il est souvent le premier maillon de cette chaîne. Ce qui peut être un atout mais

que c'est une nécessité. On doit ouvrir plus largement les listes et donner la possibilité aux femmes de pouvoir s'impliquer davantage dans la vie d'une commune. Je suis persuadé que cette mesure va apporter beaucoup », insiste Christophe Bernié.

« Il s'agira également d'un scrutin de liste, rajoute l'adjoint à la maire de Bertholène. Donc on ne pourra plus rayer des noms comme auparavant et donc cela va favoriser la mise en place de projets avec une ligne claire. »

Car, de son côté, le président de l'association des maires de l'Aveyron estime que le prochain mandat de six ans des maires sera marqué par plusieurs thématiques et en particulier celle des contraintes budgétaires : « La baisse globale des dotations pour certaines communes est un sujet préoccupant. Comment investir à l'avenir et avec quels moyens ? »

Et puis, les communes et le pays plus globalement sont confrontés à une baisse de la natalité. « Avec des conséquences fortes sur l'ouverture et les fermetures de classes, déplore Jean-Marc Calvet. Les maires vont être en première ligne sur ce sujet. »

La question des déserts médicaux sera également au cœur du prochain mandat municipal des élus. « Il faudra que l'on se mobilise afin de permettre à chacun de disposer d'un accès au soin. En tout cas, il sera primordial de conserver de bonnes relations avec les intercommunalités, le Département ou encore la Région », soutient Jean-Marc Calvet. Il faut que chacun aille dans le même sens, dans l'intérêt des citoyens. »

PHILIPPE HENRY

Le Nayrac

Un public nombreux pour les deux représentations de l'atelier théâtre



L'atelier théâtre du Foyer rural a présenté sa création « Ô fil du temps ». Les deux représentations ont attiré un nombreux public qui a apprécié ce spectacle. C'est l'aboutissement d'un travail qui s'est étalé sur près de deux ans pour se concrétiser et mettre en valeur cette idée où tout va trop vite ! Les différentes scènes présentées abordent sous plusieurs angles l'image, les conflits de générations, le statut des femmes, l'âge, le regard sur la nature, l'espérance... Les textes contemporains ou plus classiques, particulièrement bien choisis par les comédiens eux-mêmes et travaillés au cours des séances du mardi soir ont eu la

Les comédiens et Dominique, leur animateur (à droite) sur scène.

particularité de nous interroger, de nous faire rire et d'offrir des réponses à quelques-unes de nos questions, avec humour, poésie et jeux de scène. Les spectateurs ont applaudi sans réserve les acteurs, l'animateur de l'atelier, les techniciens du son et de l'image et ont eu plaisir à partager le verre de l'amitié afin de prolonger la soirée tout en échangeant leurs impressions. L'atelier théâtre va reprendre ses activités le mardi 18 novembre à 20 h 30 pour la réunion de rentrée et les inscriptions. Contact : Dominique Mestdagh 06 44 25 78 00.

Centre Presse du 12 novembre 2025

Agriculture Jean-Claude Anglars exige des garanties sur le Mercosur

Ce lundi 10 novembre, le sénateur Jean-Claude Anglars a interpellé le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères pour lui demander de clarifier la position du gouvernement concernant l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur.

Ce projet d'accord commercial cristallise depuis des années les inquiétudes légitimes des agriculteurs français qui redoutent l'afflux massif de productions sud-américaines sur le marché européen.

Une compétition « faussée » pour les éleveurs

Or le Sénat a exprimé à maintes reprises son opposition résolue à cet accord et l'élu aveyronnais, fermement opposé, souhaite obtenir des garanties pour protéger l'agriculture française.

Il avait déjà alerté le gouvernement sur ce dossier le 12 juin dernier, après les déclarations du président brésilien Lula da Silva appelant la France à signer cet accord et celles du président de la République, Emmanuel Macron, se montrant favorable en reconnaissant certains avantages économiques sectoriels. « *Et la semaine dernière, en marge d'un sommet des dirigeants précédant la COP30 au Brésil, le président de la République s'est déclaré "plutôt positif" quant à la conclusion de cet accord, se contentant d'évoquer les*



Jean-Claude Anglars,
sénateur de l'Aveyron.

clauses de sauvegarde proposées par la Commission européenne. Une position qui a une nouvelle fois semé le trouble et suscité l'incompréhension du monde agricole », insiste le sénateur Jean-Claude Anglars qui rappelle qu'« on ne peut accepter un accord commercial sans réciprocité des normes. L'asymétrie réglementaire entre l'Europe et l'Amérique du Sud exposera nos éleveurs à une compétition faussée, tout en fragilisant les garanties de qualité et de traçabilité pour nos consommateurs. Notre modèle agricole français est directement menacé, voire en péril en cas d'accord. Ce n'est pas négociable. La position de la France doit être ferme contre la signature de cet accord ».

Centre Presse du 7 novembre 2025

Théâtre Le Nayrac remonte le temps pour tisser le lien entre les êtres



Les trois coups seront donnés, samedi 8 novembre, à partir de 20 h 30, à l'espace multiculturel du Nayrac par l'atelier théâtre du foyer rural.

« C'est un an et demi de travail et beaucoup d'émotion », avance Dominique Mestdagh, metteur en scène et directeur artistique de cette troupe constituée de onze comédiens qui jouera la pièce « O fil du temps ».

Cette pièce est le fruit d'un travail collectif sur le fond et sur la forme puisqu'elle aborde le temps qui passe et tisse du lien, et jouée par des comédiens de plusieurs générations.

« Nous avons choisi le thème du temps où chacun à collecter des textes qui lui tenaient à cœur comme Bernard Pivot, Molière ou encore Jacques Prévert. Un travail collectif et intergénérationnel car la troupe compte trois enfants âgés d'une dizaine d'années, des adultes et retraités ».

De façon chronologique, émouvante et énergique, la première partie abordera l'enfance, l'acte deux l'adulte et le troisième acte celui des aînés.

Cirque, danse, cinéma...

Les arts se croiseront (cirque, cinéma, poésie danse) pour multiplier les regards et toucher différemment.

Des comédiens qui brûlent les planches pour créer du lien, ça ne se refuse pas !

« La rencontre est sur toutes ces formes pour proposer un carrefour artistique. Encore une fois, c'est un travail collectif, et actuellement, on en a vraiment besoin du collectif ». insiste Dominique Mestdagh. Et si la vie d'avant, de maintenant et ce qui disparaît est évoquée, le message ne se veut ni nostalgique ni lacrymale. « La vie vaut le coup, elle mérite d'être vécue, y compris quand on est vieux pour montrer l'horizon. Cette transmission est le fil qui nous tient, c'est la rencontre, l'ouverture d'esprit. C'est une forme de résistance. » À l'heure où le paradoxe d'un monde connecté brise le lien social, la pièce de l'atelier théâtre du foyer rural du Nayrac s'avère nécessaire. D'ailleurs, le sujet a déjà séduit le relais de la Boralde à Espalion qui accueillera la troupe en décembre et en mars.

En attendant, rendez-vous est donné pour les trois premiers coups de théâtre ce samedi 8 novembre à 20 h 30 et dimanche 9 novembre à 16 heures.

O.C.

Réservation au 06 44 25 78 00.
Tarif : 9 €

Le Nayrac

Le quine du Foyer rural a attiré de nombreux joueurs



La saison des quines 2025-2026 a été lancée par le Foyer rural. Les bénévoles de l'association avaient tout préparé en amont pour que tout se déroule de la meilleure des façons, ce que les joueurs venus nombreux ont pu apprécier. Les parties s'enchaînaient à un bon rythme avec des lots qui suscitaient les envies : bons d'achat, paniers gourmands, charcuterie, jambons, pâtisseries, et bien d'autres encore... Mais tout le monde n'a pas eu la chance de crier « quine » ! Tant pis, ce sera pour une prochaine

Les joueurs sont attentifs devant leurs cartons.

fois, peut être... À l'issue de l'après-midi, les membres du Foyer rural remerciaient les commerçants, les particuliers qui avaient offert des lots et surtout les joueurs présents dans la salle ou qui avaient confié leurs cartons à l'ordinateur. Les bénéfices de ce quine serviront à financer les animations à venir, comme le cinéma, les festivals, la fête de l'été et bien d'autres encore...

Économie Le parc naturel régional de l'Aubrac passé au crible

■ Validée en 2018 pour 15 ans, la charte du Parc de l'Aubrac arrive à mi-parcours et doit faire l'objet d'une évaluation.

C'est une étape obligatoire et comme toute politique publique, c'est important d'évaluer sa mise en œuvre », explique Olivier Guiard, directeur du parc naturel régional de l'Aubrac.

La charte d'un parc naturel régional est un projet de territoire concerté, élaboré et mis en œuvre par le syndicat mixte du Parc, les signataires de la Charte (l'Etat, les régions, départements, communes et communautés de communes) et de nombreuses structures agissant sur le territoire. Cette évaluation consiste principalement à mesurer comment les engagements pris par l'ensemble des signataires ont été mis en œuvre. Elle est conduite par un bureau d'études indépendant qui déploie des questionnaires, des entretiens et des ateliers de concertation avec les différents partenaires.

Elle servira à améliorer le fonctionnement et la pertinence de l'action commune. « Pour nous, c'est l'occasion d'organiser à nouveau un temps de concertation important avec les acteurs du territoire, sur tous les sujets », précise-t-il. « Évaluer le chemin parcouru nous permettra de tirer des enseignements, des recommandations pour la suite, et d'anticiper la prochaine charte qui devra être rédigée pour les années 2033 à



André Valadier, premier président du parc de l'Aubrac lors de son inauguration en 2018. Le temps est venu d'un premier bilan sept ans après.

Archives CP

2048 » poursuit Catherine Baur, directrice adjointe au Parc.

Concertation et enquêtes

Pour compléter ce travail, une enquête tout public est conduite par un groupe d'étudiants en master « Métiers des Études et du Conseil » de l'université de Montpellier. Celle-ci, plus simple, est destinée à évaluer la connaissance des actions du Parc. Un ques-

tionnaire accessible en ligne est ouvert à tous. Les étudiants feront également un travail de contact téléphonique direct auprès de toutes les mairies adhérentes au Parc, partenaires privilégiées dans l'échange entre le Parc et les habitants.

Évaluation lors des élections

Ils viendront aussi en Aubrac pour conduire des entretiens spontanés lors de marchés, à la sortie des écoles, etc. « C'est une chance de pouvoir bénéficier de leur travail, cela nous permet de donner la parole à tous pour alimenter ce travail » ajoute Céline Carayol, chargée de communication au Parc.

L'évaluation de la charte du Parc à mi-parcours aboutira en mars 2026, en même temps que les élections municipales.

« Évidemment, nous n'avons pas choisi cette temporalité mais elle nous offre l'opportunité de collecter le témoignage des élus qui vont arriver au terme de leur mandat et de faciliter l'appropriation de l'outil Parc par les prochains élus... Un passage de témoin en quelque sorte », conclut Olivier Guiard.

Pour accéder au questionnaire, accédez au site : www.sphinx.umontpellier.fr/SurveyServer/THbenNgr5cfI



LE NAYRAC. Un magnifique concert à l'Espace Multiculturel

Comme chaque automne, Les Flûtes Déconcertantes étaient de retour au Nayrac pour leur concert de clôture de stage à Espalion où les 25 musiciens et leurs 3 professeurs avaient travaillé avec beaucoup de sérieux mais dans la bonne humeur un programme varié. Musique classique, musiques de film, musiques traditionnelles étaient au menu de la soirée et ont conquis le public venu nombreux et qui a apprécié cet orchestre où la passion, le partage et l'enthousiasme sont présents. Si certains n'ont pu assister à ce grand moment musical, le groupe va effectuer une « tournée » départementale à Belcastel le 16 novembre, à Port-d'Agrès le 7 décembre, à Belmont-sur-Rance le 11 janvier et à Olemps le 1^{er} février.